

## APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h 30 à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, H2N 2H8, pour :

<b>Catégorie :</b>	Travaux
<b>Appel d'offres :</b>	S-AC-2020-011
<b>Descriptif :</b>	Travaux d'exécution pour la réalisation du projet : transformation d'un bâtiment existant en centre culturel et communautaire- Phase 1 - 12225, rue Grenet
<b>Date d'ouverture :</b>	25 novembre 2020
<b>Dépôt de garantie :</b>	10 % de la valeur de la soumission (par cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)
<b>Renseignements :</b>	Fouzia Abdessadok, gestionnaire immobilier <a href="mailto:fouzia.abdessadok@montreal.ca">fouzia.abdessadok@montreal.ca</a>
<b>Documents :</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 23 octobre 2020.
<b>Visites supervisées des lieux :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, obligatoire  La visite supervisée des lieux est obligatoire. La date limite pour prendre rendez-vous est vendredi, le 30 octobre 2020 à 17 h, à l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:fouzia.abdessadok@montreal.ca">fouzia.abdessadok@montreal.ca</a>  Les visites auront lieu les 2, 3, 4 et 5 novembre 2020 inclusivement selon l'horaire suivant : 9 h à 15 h

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7236 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau de l'arrondissement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

**FAIT** à Montréal, le 23 octobre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert